

(N° 155.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 3 AVRIL 1845.

Rapport de la Commission des Naturalisations, sur la requête du Sieur *Georges-André Angelrott*, directeur de l'école communale de Musique à Namur.

(Voir le N° 223, session 1843-1844 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Georges-André Angelrott est né en 1797 dans le Grand-Duché de Saxe-Weymar. Il est en Belgique depuis l'an 1819, et prit service comme musicien gagiste dans l'armée des Pays-Bas. En 1824, il devint chef de musique; prit du service, en 1830, dans l'armée belge qu'il quitta en 1834.

Le Pétitionnaire a épousé une Belge, est père de trois enfants, et habite Namur où il est directeur de l'école de Musique de cette ville.

Les avis des autorités sont très-favorables à sa demande en naturalisation ordinaire qui a été prise en considération à la Chambre des Représentants par 41 suffrages contre 7.

Le Marquis DE RODES, Rapporteur.